

Le Reflet de St-Liboire



● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●



LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ
DU 21 JUILLET

AU 3 AOÛT 2014 INCLUSIVEMENT

De retour le lundi 4 août 2014.

Exceptionnellement la séance du Conseil municipal aura lieu
le mardi 12 août 2014 à 20 heures

Durant cette période, le service des travaux publics sera en fonction.

Pour toutes urgences concernant les travaux publics :
contactez le 450 793-2823

Pour toutes urgences d'ordre administratif :
contactez le 819 388-7286

Volume 30

No. 7

Juillet 2014

LA VIE À ST-LIBOIRE

AOÛT 2014

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	5		Collecte contenants consignés - Camp de jour de Saint-Liboire	
Mercredi	6	19 h	L'heure du conte - $\frac{1}{2}$ heure	Bibliothèque
Mardi	12	20 h	Séance du Conseil Municipal	Hôtel de ville
Samedi	23	12 h	Comité des Aînés Épluchette de maïs sucré et pétanque	Parc des Bénévoles - Gloriette
Lundi	25	19 h	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » L'éclairage au jardin, basse tension M. Serge Gosselin	Centre communautaire 885, rue Lanoie Upton



*Bonnes vacances
à tous nos
citoyens...*

Soyez prudents!

INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Courriel : admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

Site internet : www.municipalite.st-liboire.qc.ca

Hôtel de ville 450 793-2811

21, place Mauriac
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h – *Fermé en après-midi*

Bibliothèque municipale 450 793-4751 www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire

Responsable : Madame Julie Girouard

Heures d'ouverture :
Lundi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 18 h 30 à 20 h 30
Mardi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30
Mercredi 10 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30

Loisirs de St-Liboire Inc. (450) 793-4825 Courriel : loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca

Site Internet : www.loisirsdestliboire.ca

Responsable : Francine Dion

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Denis Chabot, maire

Guylaine Morin
Siège numéro 1

Johanne Grégoire
Siège numéro 2

Yves Winter
Siège numéro 3

Nadine Lavallée
Siège numéro 4

Claude Vadnais
Siège numéro 5

Nicolas Proulx
Siège numéro 6

Séances du Conseil Premier mardi de chaque mois, 20 h. Exception en **janvier à 20 h 30;**
au mois d'**avril** et au mois d'**août** le **2^e mardi à 20 h.**

EMPLOYÉES MUNICIPALES – ADMINISTRATION

M^e Josée Vendette
Directrice générale

Louise Rajotte
Adjointe-administrative

Janie Rondeau
Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin
Réceptionniste

Christiane Messier
Secrétaire-réceptionniste

EMPLOYÉS MUNICIPALES – TRAVAUX PUBLICS

Bruno Lessard
Coordonnateur aux travaux publics
450 278-2814

Sébastien Roux
Opérateur en traitement de l'eau
450 278-2810

Veillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 8 juillet 2014, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les Conseillères Guylaine Morin et Nadine Lavallée.

Messieurs les Conseillers Claude Vadnais et Nicolas Proulx.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis Chabot

Est également présente, madame Christiane Messier, secrétaire-trésorière adjointe.

Est absente avec absence motivée : Madame Johanne Grégoire, conseillère

Est absent avec absence motivée : Monsieur Yves Winter, conseiller

CONSULTATION PUBLIQUE : DÉROGATION MINEURE 65, RUE PÂQUETTE

Aucun citoyen ne demande à être entendu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la session à 20 h

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 167-07-14**

Attendu qu'un ordre du jour a été soumis aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2014
RÉSOLUTION NUMÉRO 168-07-14**

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents lors de l'assemblée du 3 juin 2014 déclarent avoir pris connaissance dudit procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2014 tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS SE RAPPORTANT À LA MUNICIPALITÉ

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

5. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS EN JUIN 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 169-07-14

Considérant la liste des comptes payés en juin 2014;

Considérant que les fonds étaient disponibles pour pourvoir au paiement de ces comptes;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes payés en juin, totalisant la somme de 115 520.39 \$ en plus des salaires versés de 35 193.54 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

Association Québécoise d'Urbanisme	Formation 14 juin - Johanne Grégoire	252,95 \$
Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
Centre de musique Victor	Son et technique - St-Liboire en fête	2 184,53 \$
Chabot Denis	Remb. bières du dépanneur 4 étoiles - SLEF	404,15 \$
Clairon (Le)	Annonce emploi journalier	498,99 \$
Dépanneur 4 Etoiles	Breuvages - St-Liboire en fête	177,46 \$
Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - mai	2 328,35 \$
	Assces collectives - juin	2 416,93 \$
Distribution DBC	Distribution du Reflet de juin	58,99 \$
Donais et fils inc.	Cylindre de porte - HDV	150,23 \$
	Matériaux pour réparer une clôture - rue Gabriel	567,56 \$
EBM (équip.de bur.montérégie)	Frais de copie - mai	169,65 \$
Fonds d'information sur le Territoire	Avis de mutation - mai	64,00 \$
Fourniture de bureau Denis	Fournitures diverses	249,89 \$
Groupe Poppacorn Métropolitain	Popcorn - St-Liboire en fête	193,16 \$
Hydro-Québec	21 Place Mauriac	829,32 \$
Imprimerie MS	2 coroplastes - St-Liboire en fête	91,98 \$
Loisir et Sport Montérégie	Adhésion 2014	86,81 \$
	Inscript. soirée départ 19 juin (remb.par le maire)	65,00 \$
Marché Sylvain Martel	Produits nettoyants - bureau municipal	6,89 \$
Méga Copie	Edition du Reflet de juin	1 498,08 \$
Ministre du Revenu du Québec	DAS - mai 2014	8 416,97 \$
Petite caisse	Pour St-Liboire en fête	420,00 \$
Poudrette Marie-Hélène	Animation - St-Liboire en fête	150,00 \$
Productions Royal Pyrotechnie inc.	Feu d'artifice - St-Liboire en fête	1 552,16 \$
Publications du Québec	Abonnement gazette partie 1	551,88 \$
Receveur Général du Canada	DAS - mai 2014 (taux réduit)	3 090,61 \$
	DAS - mai 2014 (taux régulier)	155,77 \$

Restaurant Le Lib	Repas cabane à sucre - coin des Zados	459,90 \$
	Souper spaghetti - 10 mai	442,65 \$
Savard Marc-André	Groupe: Rosie & Bad boys - Slef	1 300,00 \$
Société Canadienne des postes	2 Médiapostes - souper+conférence, coupure d'eau	326,60 \$
	Timbres	63,24 \$
Sogetel	Frais tél. - bureau municipal	494,91 \$
Vendette Josée	Fr. dépl. Congrès+ formation, achat cocktail - 5 juin	895,12 \$
Visa (Féd.Qué.des Municipalités)	Formation Web 7 mai Prog.Primeau - dir.gén.	97,73 \$
Visa (Recyc-Québec)	Formation 29 juin - directrice-générale	63,24 \$
Visa (Soc.Assce Automobile)	Vérification validité de 3 permis de conduire	4,80 \$
Visa (Soc.Canadienne des postes)	Timbres	278,52 \$

BIBLIOTHEQUE:

Fourniture de bureau Denis	Cartouche d'encre	57,48 \$
Sogetel	Frais tél. - Biblio	70,39 \$

LOISIRS:

Carrière d'Acton Vale	Pierre pour Parc des Bénévoles	245,59 \$
Donais et fils inc.	Crochets à fleurs - Parc des Bénévoles	87,15 \$
Excavation Sylvain Plante inc.	Terre - Parc des Bénévoles	496,69 \$
Gauthier-Durand Gabrielle	Animation - 5 juin inauguration de la Gloriette	75,00 \$
Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement de juin	9 550,00 \$
	Subvention projet carrière-été	2 503,00 \$
Pépinière Abbotsford	Végétaux - Parc des Bénévoles	373,67 \$
Prés Verts M.B. (Les)	Gazon - Parc des Bénévoles	160,05 \$
William Houde Ltée	Engrais à gazon - Parc des Bénévoles	108,43 \$

SERVICE INCENDIE:

Aréo Feu Ltée	Gants pro-tech et gants décarcérations	699,62 \$
Batteries Expert St-Hyacinthe	2 boites de piles	61,81 \$
Bell Mobilité	Frais cellulaire	32,88 \$
Bell Mobilité pagette	Frais pagettes et 5 étuis	382,75 \$
Educ Expert	Formation pompier 1 - 3 nouveaux pompiers	7 578,00 \$
	Fr. supplémentaires - formation désincarcération	2 314,45 \$
Extincteurs Milton	Recharge air comprimé et extincteurs	102,46 \$
Groupe Maska inc.	Flash Tube pour autopompe	181,09 \$
Hydro-Québec	162 rue Gabriel	476,30 \$
Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	36,14 \$
Reliance Protectron inc.	Frais de surveillance - caserne	64,33 \$
Sogetel	Frais de communication - caserne	211,95 \$
Ville de St-Hyacinthe	Décarcération - 30 janvier	511,43 \$

URBANISME:

Association Québécoise d'Urbanisme	Formation 14 juin - Janie Rondeau	252,95 \$
Formules Municipales	Permis de construction	89,29 \$
Rondeau Janie	Fr. dépl. Inspections, vérification, formation	189,60 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Atelier de soudure de St-Liboire	Réparer rouleau d'asphalte	83,47 \$
Atelier Tanguay	Pièce pour scie mécanique	9,07 \$
Bell Mobilité	Frais cellulaires - voirie	184,79 \$
Bisson Service	Têtes de pompe - réfection vieille partie aqueduc	3 905,01 \$
Boyer Alain Excavation	Nivelage des routes non-pavées	661,12 \$
Carrière d'Acton Vale	Pierre pour divers travaux de voirie	380,27 \$
Consumaj	Honoraires prof. - puits # 4	2 299,50 \$
Contrôle P.M. inc.	Divers appels de service - aqueduc	935,24 \$
CST Canada	Carburant	1 966,96 \$
Donais et Fils inc.	Achat d'une perceuse - garage	255,75 \$
Emco St-Hyacinthe	Valve de purge pour réseau (rue St-Patrice)	351,88 \$
Entreprises Jean Bernier	Tuyaux pour purger réseau (rue St-Patrice)	56,62 \$
Excavation Patrice Gosselin	Changer vanne de purge - réseau eau potable	708,53 \$
Groupe Maska	Batteries, gén-starteur pour rouleau à asphalte	531,44 \$
Huot Réal inc.	Remplacement de boîtes de service	2 000,28 \$
Hydro-Québec	150 rue Morin	690,20 \$
	44 rue Morin	99,20 \$
	11 rue Lemonde	560,78 \$
	110 rue des Erables	154,53 \$
	58 rue des Saules	16,93 \$
	105 rue Lacroix	2 959,88 \$
	48 rue Parent	253,08 \$
	210 route Quintal	141,73 \$
	110 Terrasse Bagot	2 043,99 \$
	Éclairage public	820,83 \$
Javel Bois-Francis inc.	Chlore	959,44 \$
Laboratoires d'Analyses S.M.	Analyses eau potable et eaux usées	510,89 \$
Lalime & Frères inc.	Remplacement de la pompe du puits # 3	1 897,09 \$
Location Laurier inc.	Nettoyer plancher (dégât de sulfate ferrique)	55,59 \$
Marché Sylvain Martel	Chasse-moustiques	11,83 \$
Myrroy Inc.	Balayage de rues	2 793,89 \$
Nuvac Eco-Sciences inc.	Bactéries pour le réseau sanitaire	5 248,61 \$
Pétroles Irving	Carburant	182,01 \$
Pièces d'Auto MSH inc.	Support de roue pour rouleau d'asphalte	75,75 \$
Régie Interm. d'Acton et maskoutains	Ordures et redevances - mai	6 972,60 \$
	Recyclage - mai	1 865,30 \$
	Organique - mai	4 151,71 \$
	Bacs bruns et bacs verts	2 302,04 \$
	Vidange Installation septique	182,24 \$
Roux Sébastien	Fr.dépl. aux 2 usines en mai + analyses etc.	290,00 \$
	Fr. dépl. - analyses eau potable	104,00 \$
Sel Warwick inc.	Abat-poussière	2 184,53 \$
Serrurier A.M. Maskoutain inc.	Cadenas - étangs épuration	201,21 \$
Signalisation de l'Estrée	Bollards pour piste cyclable et pancartes	568,49 \$
Société Coopérative Ste-Hélène	Bidon d'essence - garage	6,30 \$
Sogetel	Frais tél. - garage municipal	134,08 \$
	Frais tél. - usine d'épuration	87,23 \$
	Frais tél - aqueduc	182,68 \$

Transport Petit	8 voyages d'eau potable	4 000,00 \$
Wurth Canada Ltée	Matériaux pour entretien d'équipement	489,31 \$
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		115 520,39 \$
Salaires versés	Juin	35 193,54 \$

6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER RÉSOLUTION NUMÉRO 170-07-14

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes à payer totalisant 23 516,92 \$; d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

LOISIRS:

Ville de St-Hyacinthe	Supralocal - 2 ^e versement	16 866,84 \$
-----------------------	---------------------------------------	--------------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Groupe Méga Service	Installation et travaux sur les moteurs de pompes (réfection vieille partie de l'usine)	3 072,13 \$
---------------------	---	-------------

MRC des Maskoutains	Honoraires ingénieur - réfection vieille partie usine	112,13 \$
---------------------	---	-----------

	Honoraires ingénieur - problème d'écoulement développement Ramezay	652,63 \$
--	--	-----------

	Honoraires ingénieur - assistance voirie	1 009,13 \$
--	--	-------------

	Honoraires ingénieur - plan d'intervention Mamrot zone urbaine	1 804,06 \$
--	--	-------------

TOTAL DES COMPTES À PAYER		23 516,92 \$
----------------------------------	--	---------------------

**7. AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT D'ENTRETIEN DU RANG SAINT-ÉDOUARD AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
RÉSOLUTION NUMÉRO 171-07-14**

Considérant que la Municipalité entretient le rang Saint-Édouard pour le ministère des Transports en vertu d'un contrat d'entretien d'hiver renouvelable à tous les trois ans;

Considérant que ce contrat doit être renouvelé;

Considérant la proposition de renouvellement présentée par le ministère des Transports comprenant les travaux de déneigement, de déglacage et de fourniture de matériaux pour le rang Saint-Édouard;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'approuver les conditions de renouvellement présentées par le ministère des Transports et de renouveler le contrat d'entretien d'hiver pour le rang Saint-Édouard suivant les modalités proposées par le ministère des Transports portant le numéro de dossier 40360 / 8607-14-4917 concernant le déneigement, le déglacage ainsi que la fourniture de matériaux relativement à une partie du rang Saint-Édouard située entre la bretelle nord de l'autoroute 20 dans la Municipalité de Saint-Simon jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Patrice au village de Saint-Liboire, représentant une distance totale de 5,537 km, le tout pour un montant annuel pour la saison 2014-2015 de 24 118.71 \$

D'autoriser l'exécution de ces travaux, tel que prévu au contrat; d'autoriser la Directrice générale à signer le contrat proposé pour les trois prochaines années, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Liboire.

**8. DEMANDE D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBSTITUTION ADRESSÉE À LA CPTAQ PAR 9028-3235 QUÉBEC INC. (RANG SAINT-GEORGES)
RÉSOLUTION NUMÉRO 172-07-14**

Considérant qu'une demande a été déposée par 9028-3235 Québec Inc. à la CPTAQ pour obtenir une autorisation d'échanger des parcelles égales de terrain entre le lot 2 573 696 (rang Saint-Georges) et 1 345 697 (93, rang Saint-Georges) d'une superficie de 485,6 mètres carrés afin d'optimiser l'utilisation d'un hangar érigé sur le lot 2 573 696;

Considérant que cette demande a été déposée à la Municipalité pour obtenir la position de cette dernière en regard de celle-ci;

Après étude du dossier;

Suite au rapport écrit déposé;

Considérant que d'un point de vue réglementaire, le projet est conforme au Règlement de zonage numéro 86-97 puisqu'il ne modifie pas l'usage du terrain en question;

Considérant l'absence de contravention à la réglementation municipale;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par 9028-3235 Québec Inc. et d'autoriser la Directrice générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

9. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 65, RUE PÂQUETTE RÉSOLUTION NUMÉRO 173-07-14

Monsieur Nicolas Proulx quitte son siège le temps de cette résolution compte tenu de sa relation avec le propriétaire demandeur.

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par laquelle le propriétaire demande une dérogation mineure pour lui permettre de remplacer la piscine hors terre qui est située à environ 3,9 mètres de l'emprise de la rue et à 1,125 mètre de la limite arrière du terrain, ce qui ne respecte pas la distance minimale de la limite arrière du terrain, soit 1,5 mètre;

Considérant qu'en vertu de la réglementation municipale, toute piscine doit être installée en cours arrière ou latérale et que pour respecter notre réglementation, la piscine devrait être située à une distance minimale de 7,6 mètres de l'emprise de la rue, ce qui n'est pas le cas actuellement;

Considérant que la demande vise le remplacement d'une piscine déjà existante;

Considérant l'absence de préjudice pour le voisinage;

Considérant la configuration des lieux et les possibilités offertes au propriétaire;

Considérant qu'il n'est pas possible pour le propriétaire de respecter la marge de recul avant minimale à cause de la localisation de la remise mais qu'il lui est possible de respecter la distance minimale de la limite arrière du terrain;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 17 juin 2014;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 23 juin 2014;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Guylaine Morin

Et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure en partie, soit :

- de permettre l'implantation de la piscine hors terre à une distance d'environ 3,9 mètres de l'emprise de la rue Carré du Boisé;
- d'exiger le respect de la distance minimale de la limite arrière du terrain, soit 1,5 mètre.

Monsieur Nicolas Proulx reprend son siège.

**10. DÉMISSION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME EN RAISON D'UN DÉMÉNAGEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 174-07-14**

Considérant que monsieur Ghislain Noël déménage à l'extérieur du territoire municipal et qu'il doit, en conséquence, démissionner du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité de prendre acte de la démission de monsieur Ghislain Noël au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

**11. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
RÉSOLUTION NUMÉRO 175-07-14**

Considérant la résolution précédente;

Considérant les candidatures reçues pour remplacer monsieur Ghislain Noël;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Yves Taillon, membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Liboire pour valoir jusqu'au lendemain de la première séance régulière de juillet 2015.

**12. APPROBATION DES PLANS PRÉLIMINAIRES DU DÉVELOPPEMENT P.M. MORIN
RÉSOLUTION NUMÉRO 176-07-14**

Considérant que la Municipalité a pris connaissance des plans préliminaires déposés par P.M. Morin pour son nouveau développement;

Considérant les commentaires formulés par l'inspectrice en bâtiment et l'ingénieur de la Municipalité suite à l'étude de ces derniers;

Considérant que les recommandations de l'ingénieur de la MRC ont été acceptées par le promoteur;

Considérant les modifications apportées aux plans suite à ces commentaires;

Considérant que le devis technique n'est toujours pas disponible et qu'en conséquence, ce dernier n'est pas approuvé par la présente résolution;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser les plans préliminaires pour qu'ils puissent être déposés au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour approbation;

Considérant que le promoteur doit convenir avec la Municipalité d'une entente avant de réaliser son développement et que la présente résolution ne vise qu'à approuver les plans de réalisation des infrastructures de rues, d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial relatives au développement;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité d'approuver les plans préliminaires soumis en date du 7 juillet 2014 et d'autoriser P.M. Morin à déposer lesdits plans auprès du Ministère pour obtention des autorisations pertinentes à la réalisation des travaux; d'autoriser la Directrice générale à signer tous les documents requis pour l'obtention des autorisations requises auprès du Ministère.

13. PAIEMENT D'UNE PARTIE DES COÛTS D'ENREGISTREMENT DU COMITÉ DE LA RIVIÈRE CHIBOUET RÉSOLUTION 177-07-14

Considérant que le Comité de la rivière Chibouet a officiellement vu le jour le 14 avril 2014;

Considérant que pour enregistrer ce Comité, des frais de 160 \$ ont dû être déboursés;

Considérant que cinq municipalités sont concernées par ce Comité;

Considérant que la MRC des Maskoutains demande à ces cinq municipalités de payer les frais d'enregistrement représentant une somme de 32,00 \$ par municipalité;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité de payer à la MRC des Maskoutains une somme de 32,00 \$ en remboursement des frais d'enregistrement du Comité de la rivière Chibouet, le tout selon les budgets alloués; d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

14. CONFIRMATION DU GENTILÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE RÉSOLUTION NUMÉRO 178-07-14

Considérant qu'il y a lieu de confirmer le gentilé de Saint-Liboire;

Considérant qu'avant la fusion de la Paroisse et du Village, le gentilé adopté par résolution 14-86 le 5 février 1986 fut Liboiron (ienne);

Considérant que ce gentilé fut modifié suite à la fusion des municipalités de la Paroisse et du Village de Saint-Liboire par la résolution numéro 52-95 adoptée le 7 mars 1995 pour devenir Liboirois (oises);

Considérant qu'il n'y a pas lieu de modifier ce gentilé;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Guylaine Morin

Et résolu à l'unanimité de confirmer le gentilé de Saint-Liboire comme étant Liboirois (oises) tel qu'apparaissant à la Commission de toponymie du Québec.

**15. DEMANDE DE MODIFICATION LÉGISLATIVE POUR PERMETTRE LA TRANSMISSION
DES AVIS DE CONVOCATION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET ARCHIVAGE
ÉLECTRONIQUE
RÉSOLUTION 179-07-14**

Considérant que l'avis de convocation des séances extraordinaires du conseil ainsi que l'avis d'ajournement au cas de l'article 155 du Code municipal, doit être donné aux membres du conseil au moins trois (3) jours avant le jour fixé pour la séance ou la reprise de la séance ajournée, s'il s'agit d'un conseil local, au moins deux (2) jours avant tel jour fixé;

Considérant que cet avis est signifié par la personne qui donne l'avis, un fonctionnaire ou un employé de la municipalité, un agent de la paix, un huissier ou un employé d'une entreprise publique ou privée de livraison de courrier ou de messagerie;

Considérant qu'il serait facile de signifier cet avis par les nouvelles technologies de courrier et qu'il y aurait lieu de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de revoir sa législation;

Considérant qu'il y aurait lieu de reconnaître la validité de l'archivage électronique;

Considérant que vu l'inflation des travaux municipaux, il y aurait lieu de revoir les seuils pertinents à l'adjudication des contrats;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais
Appuyé par madame Nadine Lavallée
Et résolu à l'unanimité

De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de revoir la législation municipale afin de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui et de permettre aux municipalités de pouvoir transmettre les avis de convocation par courrier électronique et de reconnaître l'archivage électronique;

De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de revoir à la hausse les seuils pertinents à l'adjudication des contrats;

De transmettre une copie de cette résolution à la MRC des Maskoutains, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la députée de Saint-Hyacinthe, madame Chantal Soucy.

**16. AUTORISATION DE FORMATION SAM - 25 SEPTEMBRE 2014 – OCTROI DE
CONTRAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 180-07-14**

Considérant que le service d'achat pour les municipalités (SAM) offre une formation à Québec le 25 septembre 2014 sur la gestion contractuelle et les appels d'offres;

Considérant qu'il serait pertinent qu'un membre de notre personnel y assiste;

Il est proposé par madame Guylaine Morin
Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale à inscrire une personne pour représenter la Municipalité à cette formation laquelle se déroulera à Québec le 25 septembre 2014; d'autoriser le paiement des frais d'inscription à cette formation au montant d'environ 100 \$ plus les taxes applicables le tout selon les budgets octroyés; d'autoriser la Direction générale à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

**a. DEMANDE DE SUBVENTION WEEK-END ROUGE
RÉSOLUTION NUMÉRO 181-07-14**

Considérant que l'Association provinciale du patrimoine agricole présentera une activité appelé « Week-End Rouge » à Saint-Liboire à l'automne 2014;

Considérant la demande de subvention reçue;

Compte tenu des budgets de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité de ne pas verser de subvention pour cette activité.

**b. DEMANDE DE SUBVENTION COMITÉ DE LA RIVIÈRE CHIBOUET
RÉSOLUTION NUMÉRO 182-07-14**

Considérant que le nouveau comité de revitalisation de la Rivière Chibouet demande une subvention pour ses activités futures;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire soutient le Comité de la Rivière Noire;

Compte tenu des budgets de la Municipalité;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité de ne pas verser, pour l'instant, de subvention pour ce Comité.

**18. RAPPORT DES ÉLUS CONCERNANT CERTAINES RENCONTRES TENUES EN
MAI 2014**

Madame Guylaine Morin fait rapport :

Madame Morin mentionne qu'elle a assisté à une rencontre du Comité de la Rivière Noire le 16 juin dernier. Des demandes de subvention sont toujours à l'étude.

La prochaine réunion du Comité de la Rivière Noire se tiendra le 14 juillet et il y aura visite et nettoyage, de l'aménagement d'une partie de la rive sur un terrain appartenant à la Municipalité d'Upton, qui a été fait en août dernier. Mme Morin invite les personnes qui sont disponibles à se joindre à eux.

Madame Morin mentionne que la prochaine rencontre du Comité de la Parade de Noël se tiendra le 9 juillet 2014 à la salle du Conseil.

Madame Johanne Grégoire étant absente, aucun rapport n'est fait.

Monsieur Yves Winter étant absent, aucun rapport n'est fait.

Monsieur Nicolas Proulx fait rapport :

Le 18 juin dernier, monsieur Proulx a assisté à une réunion du Comité des Loisirs de St-Liboire. Un retour a été effectué sur le souper aux homards, étant donné du succès de l'activité il est question de reprendre l'activité l'an prochain avec quelques modifications.

Monsieur Proulx mentionne qu'il y a 65 enfants d'inscrits au camp de jour et aussi que Les Loisirs ont fait l'acquisition d'une nouvelle « Zamboni ».

Monsieur Claude Vadnais fait rapport :

Le 25 juin dernier, Monsieur Vadnais a assisté à la réunion de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains. Il fait état des différents points à l'ordre du jour.

Madame Nadine Lavallée fait rapport :

Aucun rapport n'est effectué.

Monsieur Denis Chabot fait rapport :

Monsieur Chabot a assisté à la réunion de la MRC des Maskoutains le 11 juin dernier. Il fait état des différents points à l'ordre du jour.

Le 12 juin dernier il a assisté au colloque des Pactes ruraux à Venise-en-Québec.

19. POINTS D'INFORMATION POUR LE CONSEIL :

La secrétaire-trésorière adjointe dépose les documents suivants :

- a) Dépôt du procès-verbal du conseil de la MRC des Maskoutains du 14 mai 2014
- b) Dépôt du procès-verbal du comité administratif de la MRC des Maskoutains du 27 mai 2014
- c) Dépôt du procès-verbal du comité exécutif de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 7 mai 2014
- d) Dépôt du procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 28 mai 2014

- e) Invitation à la journée intersectorielle de sensibilisation au phénomène de la négligence – CSSS Richelieu-Yamaska du 2 octobre 2014
- f) Mémoire présentée par la MRC des Maskoutains sur les gaz de schiste
- g) Programme sports-réussite éducative – Entente de subvention pour les trois prochaines années
- h) Liste des permis émis en juin 2014
- i) Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juin 2014
- j) Rapport sur le suivi des requêtes des travaux publics
- k) Bilan au 30 juin 2014
- l) Rapport budgétaire au 30 juin 2014

20. DIVERS

21. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS SE RAPPORTANT À LA MUNICIPALITÉ

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 183-07-14

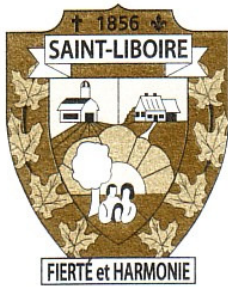
Il est proposé par monsieur Claude Vadnais
Appuyé par madame Nadine Lavallée
Et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h 47

Note : Veuillez noter que ce procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 12 août 2014.



**LA PROCHAINE SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
MARDI LE 12 AOÛT 2014 À 20 HEURES**

Bienvenue à tous!



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 86-97/58-14 amendant le règlement de zonage afin de modifier diverses dispositions

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 3 juin 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 86-97/58-14 intitulé «*Règlement amendant le règlement de zonage afin de modifier diverses dispositions*».

L'objet de ce projet de règlement est d'insérer une définition du mot arbre, de modifier les conditions selon lesquelles l'abattage d'un arbre est autorisé et d'abroger la disposition relative à l'abattage d'arbres dans le noyau villageois. De plus, une spécification liée au commerce associable à l'habitation sera modifiée afin de permettre que l'usage soit exercé par l'occupant et un maximum de 2 employés. Les dispositions relatives aux constructions et usage permis dans les cours seront modifiées en ajoutant une spécification concernant les escaliers menant aux perrons, galeries et balcons, une spécification pour les cours avant secondaire et une spécification concernant les perrons, les galeries et balcons adjacent à une piscine. Les dispositions relatives au stationnement pour les usages résidentiels seront modifiées par l'ajout de deux situations dans lesquelles le stationnement est autorisé dans la partie de la marge avant située devant le bâtiment principal. Enfin, ce règlement modifiera la distance minimale entre toutes enseigne sur poteau quelque soit la propriété où elle est implantée et autorisera les commerces associable à l'habitation dans la zone H-15.

Veuillez noter que la Municipalité régionale de comté des Maskoutains a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le **19 juin 2014**, date à laquelle il est **entré en vigueur**.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 25 juin 2014

Me Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 86-97/59-14 amendant le règlement de zonage afin de permettre les cours d'équitation de façon accessoire à l'élevage de chevaux en zone agricole.

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 3 juin 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 86-97/59-14 intitulé «*Règlement amendant le règlement de zonage afin de permettre les cours d'équitation de façon accessoire à l'élevage de chevaux en zone agricole*».

L'objet de ce projet de règlement est d'intégrer une disposition afin de permettre les cours d'équitation comme usage accessoire à l'élevage de chevaux sur l'ensemble de la zone agricole.

Veuillez noter que la Municipalité régionale de comté des Maskoutains a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le **19 juin 2014**, date à laquelle il est **entré en vigueur**.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 25 juin 2014

Me Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 86-97/60-14 amendant le règlement de zonage afin d'inclure les traiteurs dans la liste des commerces associables à l'habitation.

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 3 juin 2014, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 86-97/60-14 intitulé «*Règlement amendant le règlement de zonage afin d'inclure les traiteurs dans la liste des commerces associables à l'habitation*».

L'objet de ce projet de règlement est d'intégrer les services de traiteur dans la liste des commerces associables à l'habitation.

Veillez noter que la Municipalité régionale de comté des Maskoutains a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le **19 juin 2014**, date à laquelle il est **entré en vigueur**.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 25 juin 2014

Me Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ANNULATION

LES FLEURONS DE SAINT-LIBOIRE 2014

En raison de la faible participation citoyenne, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler le concours des Fleurons de Saint-Liboire pour l'été 2014.

Nous tenons tout de même à souligner les efforts en aménagement paysager de plusieurs citoyens de Saint-Liboire et plus particulièrement, les efforts des résidents des **175 rang Charlotte, 82 rue des Saules, et 1570 rang Saint-Édouard.**

Nous vous reviendrons l'an prochain avec un nouveau concours.

Merci à tous et continuez vos efforts, notre municipalité ne peut qu'être fière de son territoire.



30, Place Mauriac, Saint-Liboire, Québec, J0H 1R0. Tél : 450 793-4825, Téléc. 450 793-4826

VACANCES ESTIVALES 2014

Le bureau des Loisirs de St-Liboire inc. sera fermé du 21 juillet au 10 août 2014 inclusivement.

De retour le 11 août 2014.

Le mot des inspecteurs



Avis

Pour un environnement agréable...
Lors de la tonte de gazon, il est important
que chacun nettoie les résidus de gazon qui
peuvent s'épandre
sur le trottoir ou dans la rue.

Merci de votre compréhension!

Informations concernant les installations septiques

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre installation septique, quelques règles de base s'imposent :

- Évitez de jeter dans les tuyaux d'évacuation des substances qui ne se décomposent pas naturellement ou se dégradent très lentement tel que les huiles, les graisses, les condoms, les peintures et solvants, les détergents corrosifs (ex. : eau de Javel), etc.;
- Répartissez dans le temps les douches, les lavages de vaisselle et de vêtements. Une trop grande consommation d'eau accélère la circulation dans la fosse et empêche la séparation des boues et de l'écume. Ainsi, des particules solides pourraient être transportées vers le champ d'épuration et causer son colmatage plus rapidement;
- Assurez-vous qu'aucun élément ne puisse causer la compaction du sol ou un bris de l'élément épurateur (ex. : cabanon, piscine, entrée de circulation automobile, racines des arbres et arbustes);
- N'ajoutez pas de remblai supplémentaire au-dessus de la fosse septique ou du champ d'épuration.



CAMPAGNE DE VISITES PRÉVENTIVES SERVICE D'INCENDIE DE SAINT-LIBOIRE

Le Service d'incendie de St-Liboire procédera prochainement à la reprise des visites préventives sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire. Ces visites sont instaurées pour offrir la meilleure protection possible à la population.

Passant de porte à porte, les pompiers font une collecte de données et d'informations pertinentes à leurs opérations, tel le type de bâtiment, la construction, les risques avoisinants, la présence de gaz ou produits dangereux, les personnes pouvant nécessiter une assistance spéciale en cas d'intervention, etc. Il y a aussi prise de photos extérieures.

Les données ainsi recueillies sont compilées dans un logiciel utilisé exclusivement aux fins de protection incendie. Ces données sont utilisées lors d'urgence et ne peuvent être communiquées à des tiers sans votre autorisation écrite.

Contrairement à vos assureurs qui compilent des données pour protéger vos biens, les pompiers compilent des données pour protéger vos vies et subsidiairement, vos biens. Les données ainsi recueillies peuvent permettre d'intervenir plus rapidement en ce que les informations pertinentes sont transmises aux pompiers pendant leur trajet vers votre propriété.

Il est donc important de collaborer avec eux pour protéger votre vie et celle des gens qui vous sont chers.

Les visites résidentielles sont effectuées par des pompiers, en uniforme, entre 9 h et 21 h, tous les jours de la semaine.

Service d'incendie de St-Liboire

Vous déménagez ? Votre avertisseur de fumée fonctionne-t-il ?



L'avertisseur de fumée...



**Pensez-y !
Vous aurez besoin
d'un avertisseur de
fumée qui fonctionne
pour vous réveiller !**

**Un avertisseur de
fumée a une durée de
vie de 10 ans !**

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

Une fois par mois, vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.

Une fois par année, qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.



BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

L'heure du conte
Avec animation
Tous les premiers mercredis du mois

À 19 h

Durée ½ h.



Nouvelles acquisitions

Romans adulte

Sur les chemins du hasard / Leboeuf, Marcel
Le bleu de tes yeux / Clark, Mary Higgins
S'aimer à l'européenne / Dubois, Amélie
Charmant pétard / Lauren, Christina
L'allée du sycomore / Grisham, John
Une autre idée du bonheur / Levy, Marc
Ceux du fleuve / Lévesque, Anne-Michèle
Jours de colère / Charland, Jean-Pierre
Skinny jeans et crème glacée à la gomme balloune / Roy, Nathalie

Documentaires adulte

Le chemin de Compostelle en France [enregistrement vidéo]
Confessions sportives : 50 histoires inédites / Leclerc, Martin
Objectif poids santé après 40 ans : être bien dans sa peau / Thuot, Saskia
La passion selon Marcel / Leboeuf, Marcel
180 / Heppell, Michael
Les fantômes de la maison McBride : une histoire hantée véridique / Back, Cecilia
Famille futée : 75 recettes santé à moins de 5\$ par portion / O'Gleman, Geneviève

Romans Jeunesse

Tornades / Girard-Audet, Catherine
Allégeance / Roth, Veronica
Spirales / Robillard, Anne
La trahison du prince / Jarry, Nicolas
Le secret de la momie / Stilton, Geronimo
Qui a volé le diamant géant? / Stilton, Geronimo

Albums

Les aventures de Victor au parc d'attractions
La petite fille qui détestait les livres / Pawagi, Manjusha
L'histoire des petits chiots / Anand, Astrid
L'histoire des petits cochons / Anand, Astrid

La Bibliothèque recherche des bénévoles
pour le comptoir de prêt en soirée
Joignez vous à nous!





Club de lecture d'été TD 2014

Du 16 juin au 20 août

Inscriptions dès le 9 juin 2014

Tu recevras une trousse avec :

Mini-trousse pour les 3-5 ans

- ❖ I carnet de la petite enfance
- ❖ I feuille d'autocollants
- ❖ Un carnet de note

Trousse pour les 6-12 ans

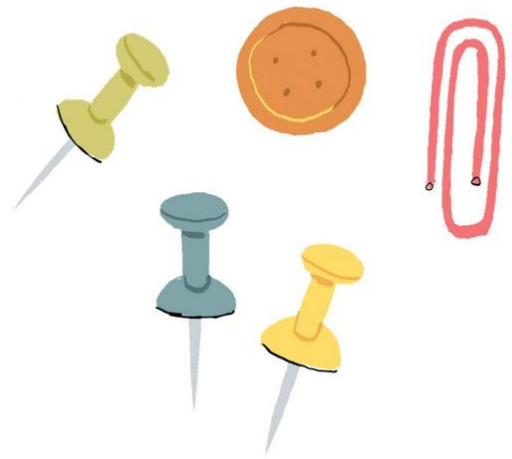
- ❖ I magazine
- ❖ I feuille d'autocollants
- ❖ I carnet de note

Pour information : 450 793-4751

Tout le matériel est remis gratuitement lors de l'inscription.

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE

450-793-4751



Fais vite, les quantités sont limitées!



Conservez vos contenants consignés!



Le camp de jour de Saint-Liboire sollicite votre participation à une collecte de canettes et de bouteilles. Sous la surveillance de leurs animateurs et parents bénévoles, les jeunes du camp de jour passeront de maison en maison. Les profits engendrés par la collecte iront directement au camp et serviront, entre autres, à acheter du nouveau matériel.



Date de la collecte : Le mardi 5 août

*collecte reprise le lendemain si pluie



- ✓ Conservez vos canettes et vos bouteilles pour notre collecte.
- ✓ VOUS ÊTES ABSENTS : déposez vos canettes et vos bouteilles dans un sac ou une boîte près de votre porte. Indiquez qu'il s'agit d'un paquet pour nous en inscrivant «canettes (bouteilles) pour le camp de jour».
- ✓ Il est possible de venir porter vos canettes et vos bouteilles directement au Centre Martin-Brodeur tout l'été lors des heures d'ouverture du camp de jour.

Merci à tous !



Bénévoles recherchés pour les collectes



Vous êtes intéressées à joindre notre équipe, nous avons toujours besoin de bénévoles. En effet, nous avons, besoin d'un coup de main pour les tâches suivantes :

- Trier les contenants consignés (canettes, bouteilles 2 litres, bouteilles 710 ml) et remplir les sacs (2 ou 3 personnes, dont au moins un adulte).
- Suivre à l'aide d'une voiture ou d'un camion un groupe d'enfants dans les rues afin qu'ils puissent y déposer les contenants. Venir porter les contenants lorsqu'il y en a beaucoup au centre Martin-Brodeur (5 personnes).
- Recevoir les enfants dans leur cour pour leur offrir des rafraîchissements. (Quelques maisons situées sur le parcours des enfants)

Si vous êtes intéressés à nous aider, téléphonez à la coordonnatrice du camp le plus tôt possible en composant le 450 793-4688. Demandez Audrey.





OFFRES D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN ET OPÉRATEUR DE MACHINE À GLACE

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du superviseur et des Loisirs de St-Liboire inc., le titulaire du poste accomplit diverses tâches manuelles concernant l'entretien des glaces, des locaux et des équipements.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Opère une machine pour le coupage, l'arrosage et l'entretien de la glace;
- Balaie les planchers, ramasse et débarrasse les ordures;
- Lave les douches et les toilettes;
- Participe à l'entretien des équipements sportifs et récréatifs;
- Ramasse les papiers et autres déchets;
- Réponds aux demandes d'information des citoyens;
- Transporte et manipule du matériel;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son superviseur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Débrouillard et capable de prendre des initiatives;
- Aptitudes à travailler avec le public;
- Être disposé à travailler selon des cédules rotatives (jour, soir, nuit).

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 août 2014 à :

Les Loisirs de St-Liboire inc.
Att : M. Jean Cordeau
30, Place Mauriac, St-Liboire (Québec) J0H 1R0
Courriel : loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca



30, Place Mauriac, Saint-Liboire, Québec, J0H 1R0. Tél : (450) 793-4825, Téléc. (450) 793-4826



Location de glace au Centre Martin-Brodeur

Les Loisirs de St-Liboire inc. ont du temps de glace à louer début octobre à fin avril.

Pour infos : 450 793-4825

Courriel : loisirs.st-liboire@gSIG-net.qc.ca

www.loisirsdestliboire.ca



1^{re} ÉDITION HOMARD À VOLONTÉ

Souper bénéfique aux profits: ★ Loisirs de St-Liboire inc.
★ Croix-Rouge

MERCI!

À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES

HOMARDS À VOLONTÉ

LE SOUPER EN CHIFFRES...

- 416 CONVIVES
- 1250 LB DE HOMARDS
- 21 BÉNÉVOLES



MARIO BERGERON ET GINETTE LACELLE
(450) 880-8960



8-9-10 AOÛT 2014
AUX LOISIRS DE ST-LIBOIRE

TOURNOI AMICAL DE BALLE DONNÉE

ORGANISÉ PAR



CHANSONNIERS
VENDREDI:
MATHIEU BARBEAU
SAMEDI:
FRANCIS RAVENELLE

POUR INFOS: NICOLAS 450.793.2044

SAMEDI SOUPER MÉCHOUI

TRAITEUR BENOÎT
POUR MÉCHOUI ET CANTINE MOBILE

À 18H00
15\$



AU PROFIT DE L'ÉCOLE HENRI-BACHAND



St-Liboire en Fête

Merci à tous nos commanditaires

Merci aux bénévoles

Merci aux 600 visiteurs

Merci aux 185 participants du tour cycliste

Grâce à vous, cet événement fut tout un succès!

Plus de détails dans le Reflet du mois d'août

TOUR CYCLISTE



L'heureuse gagnante de la bicyclette offerte par la Municipalité est Jeanne Asselin



PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Liboire offre une aide financière aux familles résidant à Saint-Liboire et qui ont fait l'achat d'au moins 24 couches lavables neuves. Ce programme a été adopté le 3 mai 2011.

L'aide financière accordée consiste en un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, payable par chèque. Cette somme sera accordée aux familles qui en feront la demande.

La demande doit être reçue à la Municipalité, avant que l'enfant n'ait atteint l'âge d'un (1) an et doit être accompagnée de tous les documents requis qui sont mentionnés au formulaire de demande de remboursement. Les demandes de remboursement seront acceptées tant que le programme sera en vigueur et seulement pour les enfants nés de parents qui résidaient à Saint-Liboire au moment de la naissance du bébé et qui y demeurent encore au moment de la demande de remboursement. La naissance de l'enfant doit avoir lieu durant la période de validité du programme.

Une seule subvention sera accordée par enfant et veuillez noter que les demandes ne seront traitées que sur présentation de tous les documents requis.

Pour information, vous pouvez vous adresser au Bureau de la Municipalité de Saint-Liboire en téléphonant au 450 793-2811, poste 21, ou par courrier électronique, à l'adresse admin@municipalite.st-liboire.qc.ca.

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité à www.municipalite.st-liboire.qc.ca dans la rubrique « Informations » sous l'onglet « Autres services ».

L'utilisation des couches lavables, un geste écologique, pratique et économique.

JE recycle aujourd'hui...

pour lui demain!

Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants

Participez du 1^{er} juin au 30 septembre

Participer au Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants est une façon simple, écologique et responsable d'en disposer. C'est aussi poser un geste concret pour l'environnement en réduisant votre empreinte écologique à la ferme. En prime, vous économiserez en utilisant vos pesticides et fertilisants jusqu'à la dernière goutte.

Parce que

Les contenants de fertilisants et de pesticides doivent être éliminés de façon sécuritaire. En les gardant à l'écart des sites d'enfouissement et en évitant qu'ils ne soient brûlés, on protège l'environnement et on leur donne aussi une nouvelle vie! Une fois broyés, vos contenants vides seront en effet réutilisés pour la fabrication d'objets variés, dont des tuyaux de drainage agricole!

3 gestes faciles qui font toute la différence

1. Rincez

les contenants
vides

2. Retirez

les bouchons
et les livrets
d'instructions

3. Rapportez

les contenants
chez votre détaillant
participant



Plus de détails à www.agrirecup.ca

**AgriRÉCUP**

En collaboration avec

UPA L'Union des
producteurs
agricoles

Herbicyclage

Economie de temps et zéro effort pour un engrais naturel

Cet été, joignez les rangs des adeptes de l'herbicyclage.

Nous vous invitons à découvrir l'herbicyclage, pratique écologique facile à adopter. Pour vous y adonner, laissez simplement les rognures de gazon sur la pelouse au moment de la tonte. Cette pratique enrichit votre terrain en éléments nutritifs et en matières organiques. Elle préserve également l'humidité de votre pelouse, aidant le gazon à résister au temps sec et aux maladies, en plus d'entraîner une diminution des insectes nuisibles et des mauvaises herbes.

De plus, l'herbicyclage détourne de l'enfouissement plusieurs matières bénéfiques. Résultat : moins de camions sur la route, moins de gaz à effet de serre... et moins de sacs en plastique utilisés! Soulignons que la diminution du volume des matières à collecter engendre aussi des économies pour la Municipalité, donc pour tous les contribuables.

Miniguide de l'herbicycleur avisé :

- Maintenez la hauteur du gazon à environ 8 cm, excepté pour les première et dernière tontes de la saison, où il est préférable de le raser à 5 cm.
- Coupez au maximum 1/3 du gazon afin de préserver la santé de votre pelouse.
- Si l'herbe est très haute, suivez les consignes suivantes :
 - Ajustez votre tondeuse à sa hauteur maximale pour une première tonte par temps sec ;
 - Deux à trois jours plus tard, terminez le travail à la hauteur recommandée.
- Oups, le gazon était trop long? Laissez sécher les rognures et utilisez-les comme paillis ou comme engrais.
- Puisque l'herbe déchirée est vulnérable aux maladies, aiguiser régulièrement les lames de votre tondeuse et tondez la pelouse par temps sec.
- L'herbe coupée ne fera pas pourrir votre gazon si vous tondez régulièrement votre pelouse.
- L'herbicyclage vous permettra également de réduire les efforts liés au ramassage et à la mise en sac du gazon.



Merci de votre collaboration et bon herbicyclage à tous!



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Invitation à la prochaine rencontre de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 25 août 2014 exceptionnellement à 19 h au centre communautaire au 885, rue Lanoie à Upton.

**Formation avec : M. Serge Gosselin
Des Techniques, des conseils, des trucs et des réponses à vos questions.**

« L'éclairage au jardin, basse tension »

Professeur à L'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe.



Serge Gosselin grand spécialiste de l'éclairage au jardin, nous visite pour nous dévoiler la procédure à suivre pour un éclairage réussi, ses connaissances et ses trucs sont mis à contribution, il possède une longue expérience dans ce domaine. Il est propriétaire de AquaPlantes à St-Augustin-de-Desmaures, Québec, dans la grande région de Portneuf Tél. : 418 878-4923.

Vous aurez sur place une démonstration d'éclairage avec de vrais arbustes (gracieuseté de votre Société et de nos commanditaires) vous verrez en direct la façon de procéder pour mettre en valeur nos aménagements paysagers par l'éclairage stratégique pour une parfaite réussite. L'éclairage du jardin d'eau ne passera pas inaperçu, c'est sa spécialité, c'est le point fort de son entreprise. Profitez-en, cette formation chez-lui à une valeur de 120 \$ par cours.

N'oubliez pas que le 25 août c'est le début de la nouvelle programmation 2014-2015 et pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, il vous faudra renouveler votre carte de membre. Nous avons encore cette année, une programmation des plus vivante et enrichissante, nous vous l'assurons. Parlez-en à vos amis, ils sauront vous dire merci. Coût 20 \$ individuel et 25 \$ pour un couple.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, on vous y attendra avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres et **10 \$ pour les non-membres**. Goûter léger, prix de présence et tirages. **N'oubliez pas votre tasse! Utilisez-la à chaque conférence et courez la chance de gagner un prix de 25 \$ chez IGA de St-Hyacinthe chaque mois.** Une autre belle façon de protéger notre environnement en réduisant les déchets. Apportez-la, c'est un beau geste si simple à adopter!



Bienvenue à tous, amateurs de jardinage avec vos amis.

Gilles Paradis,

Président de la SHELTC,

Pour informations : Tél. : 450 793-4272

sheltc@fsheq.net

appuyé des membres du Conseil d'administration 2014-2015



www.sheltc.fsheq.org

10 ans déjà!

2004 - 2014

LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE ST-LIBOIRE



Petits conseils de sécurité:

- Surveillez constamment les enfants qui jouent près d'un point d'eau, dans les parcs et sur les plages publiques.
- Portez un équipement protecteur approuvé : par exemple, un casque pour le vélo, la planche à roulettes, les patins à roues alignées et un gilet de sauvetage pour pratiquer des activités nautiques.
- Veillez à ce qu'il y ait amplement de liquides à portée de main, surtout par temps chaud, afin de prévenir la déshydratation.

Lors de son Assemblée Générale Annuelle tenue le 18 juin dernier, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Présidente :	Joëlle Cliche
Vice-président :	Patrick Ruel
Secrétaire-trésorier :	Serge Desjardins
Administrateur :	Charles-Olivier Blais
Administrateur :	Ana Paula Chibante
Administrateur :	Ginette Lacelle
Administrateur :	Johanne Girardin



En cas d'urgence COMPOSEZ LE 911
N'hésitez pas à communiquer avec nous
pour toute information ou tout commentaire:
450 793-4334 (Boîte vocale)
serviceprst-liboire@hotmail.com

« Quand chaque minute compte, les Premiers Répondants de St-Liboire sont là! »

CET ÉTÉ, UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS !



www.matinees-gourmandes.com

conceptoinc.qc.ca

LES SAMEDIS DE 9 H À 12 H

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

1384, rue Principale

21 JUIN, 19 JUILLET & 16 AOÛT

SAINT-JUDE

930, rue du Centre

28 JUIN, 26 JUILLET & 23 AOÛT

SAINTE-MADELEINE

75, rue Saint-Simon

5 JUILLET, 2 AOÛT & 30 AOÛT

SAINT-HÉLÈNE-DE-BAGOT

421, 4e Avenue

12 JUILLET, 9 AOÛT & 6 SEPTEMBRE

ET TOUS LES SAMEDIS À SAINT-LOUIS



GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

Québec 



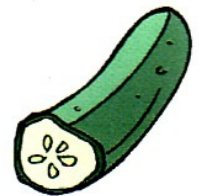
Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers



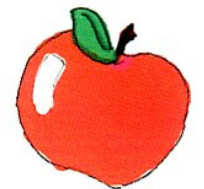
C'est le temps de récolter ce que l'on a semé ! Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez des surplus, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à donner ces fruits et légumes à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.



Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.



Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Cuisines collectives d'automne

Cet automne (mi-août à octobre) en fonction des récoltes et surplus de jardins, vous êtes invités à venir cuisiner conserves et marinades. Accompagnés d'une cuisinière d'expérience, vous mettrez en petits pots des tomates, des concombres, des betteraves etc.



Ces cuisines collectives auront lieu à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à St-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivage des denrées.

Préparez vos pots à conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs) ainsi que vos contenants de congélation. Un coût minime sera à prévoir.



Vous êtes intéressés à faire partie de nos ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à La Moisson Maskoutaine, au 450 261-1110 ou par courriel à c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca.



Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

COMITÉ DES AÎNÉS

VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le service a effectué huit voiturages et accompagnements au cours du mois de juin 2014. Merci aux bénévoles qui assurent ce service. Pour en profiter, un seul numéro une journée ou deux avant l'événement 450 793-4902.



ACTIVITÉ À VENIR AU PARC DES BÉNÉVOLES

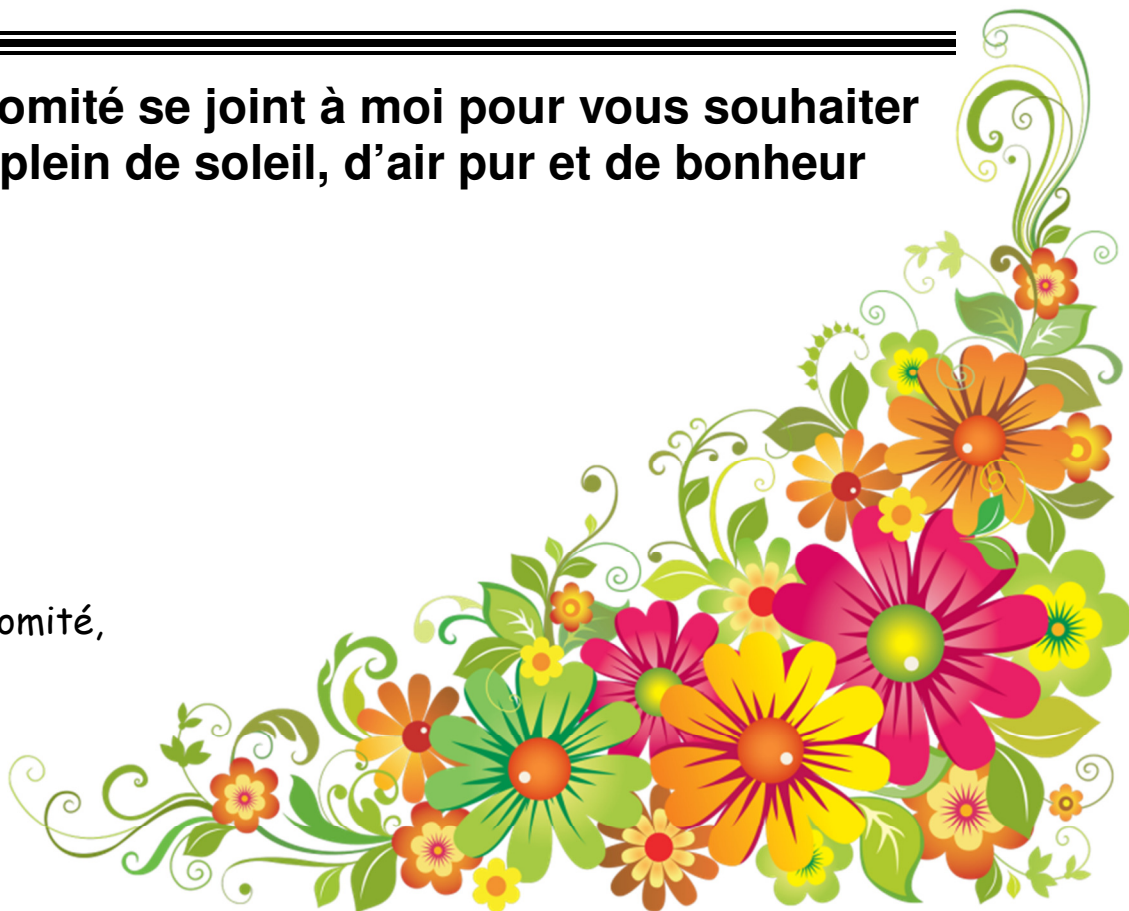


Samedi 23 août : Épluchette de maïs sucré sous la gloriette et pétanque à compter de midi (12 h)

**Tout le Comité se joint à moi pour vous souhaiter
un été plein de soleil, d'air pur et de bonheur**

Au nom du comité,

*Raymond
Tardif*



COMITÉ DES AÎNÉS ET ÂGE D'OR

VOYAGE A L'AUBERGE DU LAC WILLIAM

LIEU: L'auberge, classée quatre étoiles, est située en bordure du lac William, dans la région des Bois- Francs à Saint-Ferdinand près de Princeville.

DATE: 14, 15, 16 septembre 2014

ACTIVITÉS: deux: déjeuners, dîners, soupers et couchers
balade en ponton,
soirée spectacle, danse
visites dans la région

PRIX: selon la catégorie de chambre choisie et le nombre d'occupants, consultez le tableau ci-joint:
Transport + ou - 70.00 \$ selon le nombre de personnes.



Forfait *Souvenir d'été* 2 nuits / 3 jours
Arrivée possible du dimanche au mercredi

Deux soupers;
Deux déjeuners;
Deux dîners;
Soirée spectacle avec la troupe Pure Laine ou pièce de théâtre;
Soirée dansante;
Balade en ponton;
Visite Héritage Kinnear's Mills;
Visite des produits d'érable St-Ferdinand B;
Visite des Jardins de vos rêves;
Visite de la galerie d'art Richard Boutin.

	Chambres régulières	Chambres supérieures
	TOTAL Tx incluses	TOTAL Tx incluses
Occupation double :	305,00 \$	330,00 \$
Occupation triple :	275,00 \$	295,00 \$
Occupation quadruple :	255,00 \$	275,00 \$
Occupation simple :	367,00 \$	457,00 \$

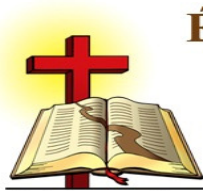
Cette activité est possible grâce à la collaboration de l'Âge d'Or de Saint-Liboire **et elle s'adresse à toutes et tous, de tous âges.**

RÉSERVATION: Mme Georgette Meunier 450 793-2912
Mme Denise Heine 450 793-2396
M. André Petit 450 793-2773
M. Raymond Tardif 450 793-4902



Au nom du comité,

Raymond Tardif



Église Évangélique Baptiste de Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Un petit défi de vacances!

Je ne m'en cacherai pas, je suis un amoureux de la nature. Si j'ai le choix entre me retrouver au milieu d'une foule, ou au sommet d'une montagne, ou encore au milieu d'une rivière assis confortablement dans mon kayak, la foule sera la grande perdante. Ce n'est pas que je n'aime pas le monde, mais de me retrouver au milieu de quelque chose qui est drôlement plus grand que moi me remplit de paix. Je n'ai pas besoin de partir loin pour ressentir tout cela. Entendre les oiseaux avant que le soleil se lève, regarder les écureuils se chicaner sur le fils électrique dans ma cour. De voir le soleil se lever au milieu des arbres, ou se coucher sur le clocher de l'église, contempler le ciel tourner au violet quand l'orage s'en vient, et tout cela de chez moi! Quelle cohésion dans cette nature qui nous entoure, tout est parfait si l'on ne s'en mêle pas trop malheureusement!

Je ne sais pas où vous passerez vos vacances cet été, que ce soit dans votre cour ou à l'autre bout du monde, j'aimerais vous mettre au défi, même si vous n'êtes pas du genre à vous arrêter pour contempler la nature, ce qui est dommage en passant! Voici mon défi de vacances : prendre un instant chaque jour pour regarder la nature qui vous entoure et vous poser une simple question: est-ce le fruit du hasard ou l'intervention d'un être suprême, d'un Dieu créateur? Vous connaissez ma réponse, et je ne veux pas vous convaincre d'absolument rien, mais accepterez-vous de relever le défi?

Peut-être arriverez-vous à la même conclusion que David dans le Psaume 8.3-4 « *Quand je contemple les cieux, ouvrage de tes mains, la lune et les étoiles que tu as créées : qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui? Et le fils de l'homme, pour que tu prennes garde à lui?* »

Un Dieu créateur qui prend le temps de nous offrir pour notre plaisir les magnifiques spectacles que nous offre sa nature. Bonnes vacances!

Visitez-nous le dimanche à 10 h

C'est une invitation!

Sylvain Belval (450)793-4840

[http : //st-liboire.weebly.com](http://st-liboire.weebly.com)
eebstl@hotmail.com

Bienvenue, dimanche 17 août 2014!

**Épluchette de blé d'inde, l'activité aura lieu
beau temps, mauvais temps. Vous serez à l'abri
à l'intérieur de l'église St-Marcel!
C'est Fête au village!**

Programme de la journée :

10h30	Messe
11h15	Musique d'animation
12h00	Dîner spaghetti; salade, dessert, maïs à volonté.
13h30	Artistes invités : Animateur et chanteur Yvon Daunais Denise Beauregard, Gilles St-Hilaire Francis Joyal La famille Brouillard à l'accordéon

Prix d'entrée avec repas :

Adulte : 15,00\$
Enfants 12 à 16 ans : 8,00\$
11 ans et moins : Entrée gratuite

Informations :

Odette Lavallée Chamberland	450-794-2702
Jacques Lozeau	450-794-2513
Marie-France St-Martin	450-794-2096
Laurent Brouillard	450-794-2070

Apportez votre sourire!



- **Dites-le à vos parents et amis**
- **Rafraîchissements sur place**





INVITATION SPÉCIALE

Qu'est-ce que les gens de St-Liboire ont en commun
avec Créados?

Marcel Leboeuf

C'est votre Parrain et nous notre mentor.

C'est pourquoi nous vous offrons la chance de
participer à un souper conférence avec Marcel.

Sur réservation seulement min. de 15 à 30 personnes
pour la somme de 55.00\$/ personne

Coopérative de solidarité de Créados

Natahlie Nadeau 450 794-2834

Caroline Leblanc 450 484-8029

Bienvenue!





La Coopérative demeure en fonction et, dans le cours de la recherche d'un médecin, nous poursuivons actuellement nos démarches auprès de la Fédération des Médecins Résidents du Québec ainsi qu'auprès du Collège des médecins. Nous travaillons également avec le CSSS des Maskoutains.

Chaque semaine, une présence au bureau est assurée durant quelques heures.

Vous pouvez nous laisser un message dans notre boîte vocale et nous vous contacterons dans les plus brefs délais possibles.

Veillez noter que nous offrons actuellement les services de soins de pieds, de prises de sang ainsi que certains suivis, tels la prise de tension artérielle, etc...

Contactez-nous pour prendre un rendez-vous.

Nos bureaux sont situés au 54, rue Saint-Patrice, local 104 à Saint-Liboire.

Tél. : 450 793-4414, télécopieur : 450 793-2615



La Sûreté
du Québec
vous informe



PENSER ET AGIR FAMILLE

LE CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Depuis le 5 août 2012, la loi oblige tous les conducteurs d'un véhicule routier à laisser, dans certaines circonstances, un espace entre son véhicule et un véhicule d'urgence qui est immobilisé en bordure de route ou sur celle-ci, c'est ce qu'on appelle communément le corridor de sécurité.

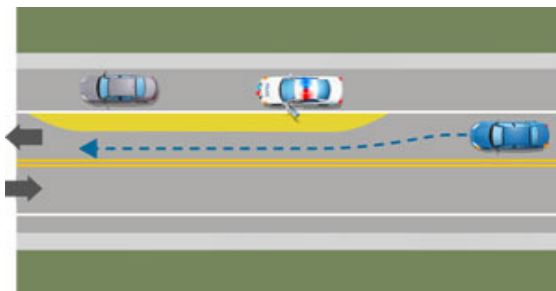
Voici quelques règles :

- Quand cette mesure s'applique-t-elle ?
 - Quand un des **véhicules** ci-contre est **immobilisé** et que sa flèche jaune lumineuse, ses **gyrophares** ou ses **feux** clignotants sont actionnés.

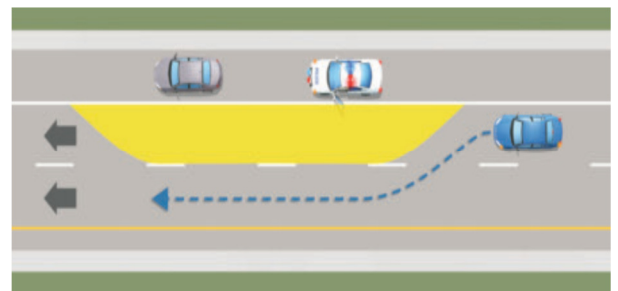


Les véhicules d'urgence sont notamment les **véhicules de police, ambulances, véhicule d'un service d'incendie ou de Contrôle routier Québec.**

- Pourquoi appliquer cette manœuvre ?
 - Pour augmenter la **sécurité des travailleurs** qui effectuent des interventions près d'un véhicule immobilisé sur un chemin public, ainsi que celle de **toute autre personne** qui se trouve au même endroit.
- Comment bien exécuter la manœuvre ?
 - Règle générale, en **ralentissant** puis en **vous éloignant du véhicule immobilisé**, après vous être assurés de pouvoir le faire sans danger. Au besoin, immobilisez-vous pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes.



Manœuvre 1



Manœuvre 2

Manœuvre #1 :Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur l'accotement, gyrophares ou feux clignotants actionnés, vous devez respecter un corridor de sécurité en ralentissant, puis en vous éloignant de ce véhicule, tout en demeurant dans la même voie de circulation.

Manœuvre #2 :Lorsqu'un véhicule est immobilisé sur l'accotement, gyrophares ou feux clignotants actionnés, vous devez respecter un corridor de sécurité en ralentissant, puis en changeant de voie après vous être assurés de pouvoir le faire en toute sécurité.

Le **Code de la sécurité routière** prévoit des amendes de 200 \$ à 300 \$ assorti de 4 points d'inaptitude en cas d'infraction.

(Source : Gouvernement du Québec) Agte Magali Lagrandeur SQ MRC des Maskoutains

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640
courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca
Internet : www.sq.gouv.qc.ca



DVD - BLU-RAY DE LA PETITE SÉDUCTION

Au coût de 10 \$

Pour vous procurer un DVD des
photos et vidéos de l'événement
incluant une version DVD et
une version Blu-Ray

Veillez communiquer au 450 793-2811 poste 21
ou vous rendre au Bureau municipal (21, Place Mauriac).

Quantité limitée



Le transport collectif de la MRC

La route du succès des études postsecondaires

Votre municipalité vous offre, par le biais de la MRC des Maskoutains, le service de transport collectif.

Pour faciliter la poursuite de leurs études, la MRC des Maskoutains, en partenariat avec le Cégep de Saint-Hyacinthe, offre aux étudiants le service de transport collectif via la Passe écolo.

Ce projet permet aux étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'école Vatel d'utiliser le service de transport pour leurs études sans frais de passage, et ce, du lundi au vendredi.

Pour s'y rendre, les étudiants peuvent utiliser les places disponibles à bord des véhicules de transport adapté. L'arrivée au Cégep est prévue pour 8 h. Pour le retour, deux départs sont offerts, soit vers 15 h 15 et 18 h 15. Il existe également des routes de demi-journée, permettant ainsi une flexibilité selon les horaires de cours, lorsque l'achalandage le permet.

Avec cet éventail de possibilités de transport, nous désirons contribuer à la poursuite des études postsecondaires des jeunes adultes de notre territoire.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire :

- **Site internet** : www.mrcmaskoutains.qc.ca
- **Courriel** : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
- **Téléphone** : 450 774-3173





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



EN CAMPING OU LORS D'UN PIQUE-NIQUE EN FAMILLE ÉVITEZ LES BONBONNES DE PROPANE À USAGE UNIQUE !

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2014 – L'été nous apporte la belle température et par conséquent, le retour des activités extérieures dont la cuisson des aliments sur de petits poêles au propane. La majorité des vacanciers ont souvent tendance à se procurer des bonbonnes de propane d'une livre (0,485 litres) à usage unique pour leurs équipements de camping. Malheureusement, les filières de recyclage relatives à ces contenants sont très limitées et jusqu'à ce jour, bon nombre de citoyens rapportaient ces contenants lors des collectes de résidus domestiques dangereux organisées annuellement par la Régie intermunicipale, à défaut d'autres alternatives.

Malheureusement, la Régie a récemment été informée que la gestion de ces contenants ne pourra plus être effectuée par les recycleurs locaux, étant donné les règles strictes liées au transport et à la manipulation de ces résidus. Dans ce contexte, il devient important pour chaque citoyen de modifier son mode d'approvisionnement en propane pour ne pas se retrouver avec des contenants dont il ne pourra pas se départir.

Il existe une façon simple et ultimement plus économique pour transporter le propane qui servira à alimenter les équipements de camping et qui consiste à acquérir une petite bonbonne de 5 livres (4,5 litres) qui pourra être remplie à plus d'une reprise et qui servira pendant de nombreuses années, créant ainsi à moyen terme, une économie financière et une réduction de matières résiduelles générées, cette bonbonne à remplissage multiples ayant une durée de vie accrue. De plus, ce type de contenant pourra être plus facilement recyclé en étant rapporté chez les distributeurs locaux de propane, lorsqu'il aura atteint sa durée de vie utile. Soyons écoresponsables.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350.

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@ntic.qc.ca



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Cet été, l'Équipe Verte débarque sur le territoire de la Régie !

Depuis la création de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, les communications et la proximité avec les citoyens ont toujours été priorisées. Les excellents résultats obtenus jusqu'à ce jour démontrent clairement qu'une personne bien informée sera davantage motivée à utiliser les services mis à sa disposition pour effectuer une meilleure gestion de ses matières résiduelles. La population est soucieuse de préserver son environnement mais les gens veulent être assurés que leurs efforts ne sont pas vains et qu'ils en valent la peine. Il est important de répondre aux questions des citoyens, d'expliquer les raisons qui justifient de diriger les matières vers des infrastructures de valorisation plutôt que vers des sites d'enfouissement et de présenter les résultats obtenus grâce aux efforts déployés.

À compter du mois d'août, les matières organiques recueillies dans les bacs bruns seront traitées par biométhanisation au Centre de valorisation de la Ville de Saint-Hyacinthe afin d'être transformées en biogaz (gaz naturel) qui sera utilisé pour son potentiel énergétique et en digestat, un apport organique utilisé en valorisation agricole. Bien que le traitement par biométhanisation soit déjà utilisé pour traiter les boues municipales depuis quelques années, les équipements qui étaient en place ne permettaient pas de traiter directement les matières organiques recueillies dans le cadre de la collecte à trois voies. Les nouvelles modalités de traitement de la matière organique susciteront certains questionnements au sein de la population et la Régie tient à les connaître et à y répondre.

C'est dans ce contexte que la Régie a recruté, pour la période estivale, une équipe de jeunes citoyens soucieux de leur environnement et motivés à parcourir le territoire desservi afin de rencontrer la population et de constater de visu la qualité du tri des matières organiques qui est effectué sur le territoire. Ces jeunes qui joignent les rangs de la Régie constituent l'**Équipe Verte**.

La Régie est extrêmement fière de présenter *Kim Lavoie-Nadeau* et *Étienne Klopfenstein*, les membres de son **Équipe Verte**. Ils sont déjà tous deux très actifs au sein de la Régie puisqu'ils travaillent également à l'Écocentre de Saint-Hyacinthe. À ce titre, ils sont bien connus par de nombreux citoyens et la qualité de leur travail est appréciée.

Tout au long de l'été, ils rencontreront les gens, répondront à leurs questions et distribueront de l'information relativement à la collecte et la gestion des matières organiques sur le territoire de la Régie. De plus, certaines vérifications seront effectuées afin de mieux connaître le niveau d'utilisation des bacs bruns par les citoyens. La Régie pourra ainsi utiliser les informations recueillies quant à ce service afin de mieux orienter ses actions selon les besoins de la population desservie par le programme.

La Régie invite donc tous les citoyens qui rencontreront les membres de l'**Équipe Verte** au cours de l'été, à ne pas hésiter à échanger avec eux afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et quant aux modalités de tri des matières.

L'EFFORT COLLECTIF FAVORISE L'ATTEINTE DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS...

Source :

Réjean Pion, directeur général

450 774-2350

riam@ntic.qc.ca

Le bénévolat au Trait d'Union Montérégien : une simple histoire d'amitié !

Saint-Hyacinthe, 25 juin 2014 – Certaines personnes ont la chance d'être bien entourées. Dans le meilleur, comme dans le pire, elles peuvent compter sur un membre de leur famille ou sur des amis lorsqu'ils ont besoin de soutien, de réconfort ou simplement de se changer les idées. Au Trait d'Union Montérégien (TUM), nous accueillons des personnes qui n'ont pas cette chance. Portrait d'un organisme qui aide des personnes vivant des difficultés émotionnelles et de l'isolement à se sentir moins seules...

Le Trait d'Union Montérégien est un organisme de parrainage qui œuvre auprès des personnes vivant avec une problématique de santé mentale ou auprès des aînés vivant de l'isolement. Notre mission consiste à créer des jumelages entre un citoyen bénévole et une personne isolée ou marginalisée en raison de sa santé mentale. Nous faisons aussi beaucoup de sensibilisation par le biais de conférences données par des membres ayant vécu ou vivant avec une problématique en santé mentale (anxiété, dépression, trouble obsessionnel compulsif, etc.).

Les membres du TUM sont des adultes qui vivent dans des situations et avec des problématiques variées. De la dame âgée en perte progressive d'autonomie qui doit renoncer à certaines activités en raison d'un changement de capacité au jeune homme qui vit avec un niveau d'anxiété qui l'empêche d'avoir un travail et de se créer un réseau social, les histoires de chaque membre sont différentes et nous rappellent que personne n'est à l'abri de développer un problème de santé mentale (on estime à 20% de la population le nombre de personnes qui rencontreront une telle problématique au cours de leur vie). Les personnes font une demande de jumelage auprès de l'organisme sur une base volontaire dans le but de se sentir moins seules, de sortir de chez elles, de se divertir ou simplement d'avoir quelqu'un à qui parler. Cette relation, qui s'établit dans le respect et dans l'écoute, apaise la personne et peut faciliter son intégration à la société et servir de levier ou de motivation dans un processus de rétablissement.

En tant que bénévole, vous êtes appelé à développer une relation d'amitié avec votre filleul(e). En raison d'une heure par semaine (ou de quelques heures par mois selon vos disponibilités), vous vous engagez à visiter la personne que vous aurez choisie, et ce, au moment qui vous conviendra le mieux. Les activités qui s'offrent à vous sont multiples et variées : vous les déterminez en fonction de vos intérêts communs, dans le respect de vos capacités et de celles de votre filleul(e) (jeux à domicile, resto, café, cinéma, quilles : les possibilités sont infinies !)

Avec plus d'une quarantaine de personnes en attente d'un jumelage, dont plusieurs personnes âgées, nous avons grandement besoin de votre aide. De plus, le TUM offre à ses bénévoles une formation, un suivi de jumelage régulier, un remboursement des frais de jumelage de même que plusieurs activités (conférences, journal, fête de Noël, etc.). Contactez-nous au 450 223-1252 ou visitez le www.tumparraine.org, pour accéder à notre calendrier d'activités et lire les profils de quelques-uns de nos membres en attente.

Source : Marie-Ève Francoeur, agente de recrutement
Trait d'Union Montérégien
450 223-1252



Le Trait d'Union Montérégien, 1195, St-Antoine bureau 201, Saint-Hyacinthe, Qc, J2S 3K6
Téléphone: 450-223-1252, télécopie: 450-261-0983
messagerie: tumrecrute@gmail.com, sur le WEB: www.tumparraine.org



Un(e) ami(e) pour Julie...

Je suis Julie, j'ai 39 ans et je vis près de St-Hyacinthe. Je traverse présentement une période difficile. J'essaie de m'en sortir et de demeurer active, mais ce n'est pas toujours facile d'y arriver seule. J'aimerais rencontrer un(e) ami(e) bénévole avec qui faire des activités pour me divertir et me ressourcer. J'adore les animaux et la nature et je suis habile de mes mains. J'aime aussi beaucoup la natation, le dessin. Je suis une personne authentique et profonde et l'amitié sincère d'une personne m'aiderait beaucoup à prendre confiance en moi. Si vous avez envie de me rencontrer, contactez le Trait d'Union Montérégien : 450 223-1252.



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

Éric recherche un parrain ou une marraine

Salut à toi, futur parrain ou future marraine, que j'ai hâte de rencontrer ! Je me nomme Éric, j'ai 39 ans et je vis avec une déficience intellectuelle légère. On dit de moi que je suis un bon gars, aimable, sociable et souriant. J'habite en appartement. Je suis à la recherche d'une amitié pour meubler mes temps libres. De mon côté, ce ne sont pas les idées qui manquent pour faire des sorties et des activités, croyez-moi, mais j'aimerais aussi en découvrir de nouvelles... À bientôt et au plaisir de faire ta connaissance. Pour plus d'informations, contactez Parrainage civique 450 774-8758.



Touti Fruits

Autocueillette de bleuets

Samedi dimanche et lundi : 9 h à 18 h
Ouverture prévue : sam. 19 juillet 2014

Bleuets en abondance

800, 4^e Rang Est
Saint-Simon, Québec, J0H 1Y0
Pour l'état des récoltes : 450 798-2120



Quelques concours présentement disponibles sur le site de
desjardins.com

Concours « Ça roule pour toi »

Période d'inscription : du 27 mai au 27 août 2014

Nouveau vélo, nouvelle planche ou nouveaux patins en vue?

Donne de l'élan à ton projet en t'inscrivant au concours **avant le 27 août 2014** et cours la chance de gagner.

À gagner

- 4 prix de 500 \$ en argent.



Concours « Hop-Épargne »

Période d'inscription : du 9 mai au 6 octobre 2014

Vous êtes amateur de vélo? Ce concours est pour vous!

À gagner

3 000 \$ en crédit-voyage échangeable chez Vélo Québec Voyages



Informez-vous auprès de votre caisse pour connaître les modalités de ces concours.

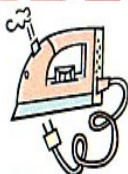
SUPER MÉGA VENTE DE GARAGE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE SAINT-MARCEL

SAMEDI ET DIMANCHE, LES 23 ET 24 AOÛT 2014, DE 8h00 à 17h00

AU GARAGE MUNICIPAL DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
378, RUE SAINT-PIERRE (ROUTE 239)



DE TOUT POUR TOUS EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ



Meubles, appareils électriques, luminaires,

vaisselle, poteries, bibelots, jouets,

vêtements (adultes et enfants), bijoux, accessoires,

livres, revues, disques, CD, vidéos, outils, etc.



ATTENTION: Objets anciens et de collection

Information:

Marie-France St-Martin (450 794-2096)

Yvon Pesant (450 794-2923)





**Les Serres
Beauregard inc.**

135, Rang Charlotte
Saint-Liboire QC
J0H 1R0

T 450.793.2765
F 450.793.2580

Plantes d'intérieur

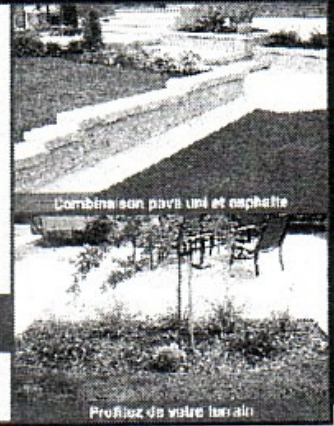
PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre
450 791-2765

R.R.Q. 0282-0100-01

Conception et réalisation
d'aménagement paysager

- SERVICE D'ARCHITECTE
- ENTRETIEN COMPLET




Combinaison pavé uni et enchaîne

Profitez de votre jardin

735, ave Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe,
Québec J2S 5G6
Télécopieur : 450-771-4037
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca

Jean-Yves
Tremblay
arpenteur-géomètre

450-771-4224



Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.



NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE



140, Carré du Boisé, St-Liboire
(Québec) J0H 1R0



Téléphone: (450) 793-2936
Télécopieur: (450) 793-2080

GÉRARD DION
& FILS
inc.  

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

FERME-COMMERCE
INDUSTRIE-RÉSIDENCE
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ
Pierre et Serge Dion
154, St-Patrice
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Tél.: 450.793.4481
1 800.808.4481
Fax: 450.793.4485

R.G.N.M.
Services S.E.N.C.

Ébénisterie,
Reproduction & Restauration
de meubles antiques

450.793.4012

1615, rang St-Édouard
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0



Excavation
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Sylvain Plante
F.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE POTESSEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PRIGNE DE DÉBICHÈMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 *Berni* : 450 793-2535




Esthétique
Cathy

Cathy Bérubé
propriétaire

42, Bouvier, St-Liboire QC J0H 1R0 **450 793.4058**



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555

viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



Pharmacie Nicolas Borri Pharmacien propriétaire

Nicolas Borri
54 St-Patrice
St-Liboire (QC)
J0H 1R0
T (450) 793-4466
F (450) 793-4861

Lun. Mar. Vend.
9h30 à 18h00

Mer. Jeu.
9h30 à 20h00

Sam.
9h30 à 17h00

Dim.
Fermé

Livraison gratuite

membre affilié à



Anne

la petite cordonnière

95 St-Joseph St-Liboire

J0H 1R0 Québec

450-793-4944

lucanne.ls@hotmail.com



Heure d'ouverture

Mardi au Vendredi

9:00 à 18:00 heures

Samedi de 9:00 à 14:00

ANNONCEZ

VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.

450.793.2811

Massothérapie
et Esthétique
Jocelyne Laplante

Certificat cadeau disponible
reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.

17, rue Quintal, Saint-Liboire

Prendre rendez-vous au **450-793-4551**



ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

169, rue Morin, Saint-Liboire
Québec J0H 1R0
Tél.: 450 793-4963
Cell.: 450 278-0111
Fax: 450 793-4983
Courriel: richard@c-r-d.ca
www.constructionsdeslandes.ca



salon de toilettage

tél.: 450 779.2988 sur rendez-vous



Salon Ginette Robert

Coiffure pour toute la famille

450 793-4664
jgrob@hotmai.com

75, rue Gabriel
Saint-Liboire, QC
J0H 1R0



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Luc Bergeron, CPA auditeur, CGA
Associé

EPR inc.
450, av. St-Joseph, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5
www.eprquebec.com

Tél. : 450 774-7165 #232
Télécopieur : 450 774-1589
luc.bergeron@eprquebec.com

Un membre indépendant de Groupe EPR Canada inc.

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMEDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES



www.megareseau.com

▲ Photocopie
▲ Imprimerie

T 450.773.5877
1 800 337.5877
F 450.773.5977

Monique Charpentier

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

info@megareseau.com



Propriétaires:

Anne-Marie Scott, pâtissière
Patrick Bernier, cuisinier

450-793-4430
126, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
COMPLEXE H TELIER



Ginette St-Onge, Mdl.
Normand St-Onge, Mdl.
Mathieu St-Onge, Est.



A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée

T. 450 253-8690 514 456-8690
F. 450 253-0017



COMPLEXE H TELIER

www.arelctrique.ca

ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0



www.coopauxp'titssoins.com

450 771-0605



aimé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Patrice Dion
Représentant

Ferme: (450) 793-2774

Rés.: (450) 793-4310
(450) 793-2780



FERME CERPAJO INC.

158, RANG CHARLOTTE
ST-LIBOIRE (QUÉBEC)
J0H 1R0

TRAVAUX À FORFAIT DE TOUT GENRE

SEMENCE
FENAISSON
BATTAGE
LABOUR
NIVELLEMENT
DÉNEIGEMENT
DIVERS



RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
RÉNOVATION

RBQ : 8002-8884-09

info@pmmorin.com - www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275
Francis Morin: 450.278.4278




Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrierie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740 Boul. Laurier Est
 Saint-Hyacinthe, Qc
 J2R 1P8

Tél: (450) 773-3408
 Fax: (450) 773-9753



André Leroux
 Président
 RBQ2310-0340-16




www.campinglaliberte.com

PROPRIETAIRES
 Jean-Yves et
 Huguette Fontaine

345 sites en 10000 m²
à découvrir!

129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
 Tél. 450 793-2716



ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ
VOTRE ENTREPRISE !

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions
Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.

70 rte Quintal, Saint-Liboire, J0H 1R0
 courriel : bernardbenoit@hotmail.ca Bernard: 450 793-2010 Patrick 450 230-5007





Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain

Conjuguer avoirs et êtres

Siège social :

Heures d'ouverture

151, rue Gabriel
Saint-Liboire QC J0H 1R0
Tél. : 450-793-4491
Fax : 450-793-4905

lundi, mardi, mercredi : de 9 h 30 à 15 h 00
jeudi : de 9 h 30 à 20 h 00
vendredi : de 9 h 30 à 16 h 00

Centre de services :

Heures d'ouverture

1199, rue Principale
Saint-Dominique QC J0H 1L0
Tél. : 450-773-1359
Fax : 450-773-5489

lundi, mardi, mercredi : de 10 h 00 à 15 h 00
jeudi : de 10 h 00 à 20 h 00
vendredi : de 10 h 00 à 16 h 00

Courriel : caisse.t90004@desjardins.com